



Strasbourg, lundi 9 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04713

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

Arrêté préfectoral n° CAB/DS/SSI/PSI/VNF n° 66 du 06/08/2021

**Manifestation nautique et activités nautiques (organisées
par le Club Segel und Yachtclub Rhodes - SYR)****REGATES SUR L'ETANG DU STOCK****Appel à la vigilance (et navigation avec prudence) (tous les
usagers - dans les deux sens)**

- le 14/08/2021 de 13:00 à 17:00

- o Canal de la Marne au Rhin, branche Est (STOCK)
pk 0,000 (étang du Stock)

Commentaire :

Par mesure de sécurité, le port du gilet de sauvetage ou d'une aide individuelle à la flottabilité est obligatoire pour tous les intervenants impliqués à la régates sur le plan d'eau.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UT Canal de la Marne au Rhin, 12, rue de l'Orangerie, BP 10112, 67703 SAVERNE CEDEX

Tél : 03 88 91 80 83 - Fax : 03 88 71 28 15

Date limite d'affichage :

15/08/2021

Adjoint au chef Maintenance

Lucie ZHENG